



**SYNDICAT FORCE OUVRIERE**  
des personnels du Conseil Général  
du HAUT-RHIN



Colmar, le 22 mai 2015

Monsieur le Président du Conseil  
Départemental du Haut-Rhin,  
100 avenue d'Alsace  
68000 COLMAR

Objet : Commission Consultative des Ouvriers des Parcs et Ateliers

Monsieur le Président,

Notre organisation syndicale vient d'être sollicitée par les Ouvriers des Parcs et Ateliers (OPA) mis à disposition sans limitation de durée auprès de notre Collectivité dans le cadre du transfert des Parcs. Ils se sentent une nouvelle fois mis au ban des agents de la Collectivité.

A leur demande, nous avons organisé une réunion mensuelle d'information syndicale le 7 avril dernier au cours de laquelle de nombreux OPA nous avaient fait part de leur profond mal-être et de la souffrance au travail qu'ils ressentaient quotidiennement (absence de considération voire de respect selon certains, manque de confiance de la direction ...). Nous nous en étions fait l'écho auprès de Monsieur le Directeur des Ressources Humaines et de la Communication Interne en marge d'une rencontre bilatérale FO/DRH le 10 avril. Nous l'avions alerté quant à la situation plus que préoccupante des personnels rencontrés.

Hier, s'est tenue la commission consultative des OPA en charge d'examiner la situation individuelle et notamment les propositions d'avancement les concernant. Représentants à cette occasion la Collectivité que vous dirigez, Messieurs les chefs du Pôle Territorial et du Service Appui Routes et Matériel n'ont présenté aucun agent à un avancement malgré les possibilités qui étaient ouvertes par la Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin. Les vagues motifs invoqués justifiant ce choix tenaient, semble-t-il, à une pyramide des grades difforme et au fait que les promotions seraient prétendument plus rapides que dans la Fonction Publique Territoriale.

Visiblement surpris par l'absence inédite de propositions, malgré la présence d'agents pourtant méritants, Monsieur le Directeur Départemental Des Territoires du Haut-Rhin a invité les représentants de la Collectivité et les représentants des OPA a trouvé un compromis sous un délai de 8 jours.

**Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53**  
**@ : [contact@focg68.fr](mailto:contact@focg68.fr)**

Aussi et vu l'urgence, nous en appelons à votre arbitrage et à votre sagacité afin de débloquer cette situation qui ne fait que stigmatiser davantage les OPA, qu'accroître le malaise qu'ils vivent au quotidien, et qui n'incite pas à favoriser leur intégration déjà bien compromise dès leur arrivée par leur rejet de leur admission à l'ASPAD.

Lors de la prochaine rencontre bilatérale FO/DRH du 10 juin prochain, nous aurons l'occasion d'évoquer plus en détail avec Monsieur le Directeur des Ressources Humaines et de la Communication Interne le réel mal-être au travail des personnels du Service Appui Routes et Matériels pour lequel le Service Vie au Travail semble avoir été alerté par la Médecine Préventive.

Dans l'attente de la prise en compte rapide de la problématique des OPA, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos cordiales salutations.

Pour le Syndicat FO  
Le secrétaire général



Christophe ODERMATT

**Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53  
@ : [contact@focg68.fr](mailto:contact@focg68.fr)**